

Déclaration activité enregistrée sous N° 31 59 08284 59 auprès du Préfet de la région Nord - Pas de Calais

Autorisation d'exercice FOR-059-2124-04-01-20250928185

122 RUE DE TOURCOING
59100 ROUBAIX
FRANCE

Directeur de Formation : M. Mohamed Ouassil BELKACEM
Siret : 792 147 019 00055
Code APE : 8559A
Port : +33 (0)7 82 07 65 40
E-mail : opsie.formation@gmail.com

Certificat Médical

Certificat médical obligatoire, à transmettre au centre de formation dès que possible et au plus tard le 1er jour de l'entrée en formation.

Références réglementaires :

- CDC UFACS : Fournir un certificat médical de moins de 6 mois, d'aptitude à la pratique sportive en compétition, de non contre-indication à la pratique d'une arme de catégorie D et/ou D&B ainsi qu'à la pratique d'une activité de self-défense (modèle fourni par le certificateur) ;
- Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité ;
- Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité ;

Formations concernées

- Agent de sécurité renforcé armé de catégorie D - ASRA D – RNCP 37616
- Agent de protection physique des personnes A3P -RNCP 35008

Condition d'aptitude physique pour suivre la formation :

Je soussigné(e)

Docteur.....

Certifie après examen que :

Mme, Mlle, M

.....

Né(e) le

.....

Ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport de combat

Apte à la pratique d'efforts physiques répétés

Observation :

.....
.....
.....

Fait à

Le

Signature du médecin + cachet